



AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

N° 1627 /15/ANAC-TOGO/SP

Lomé, le 13 NOV 2015

Le Directeur Général

**À
Messieurs les Directeurs Généraux
d'Aviation Civile**

Messieurs les Directeurs Généraux et Chers collègues,

Le 7 août 2014, la **Déclaration de Lomé sur le Développement du Fret Aérien en Afrique** était adoptée.

Le 27 mars 2015, la **Déclaration d'Antananarivo sur le Développement Durable du Transport Aérien en Afrique** était à son tour adoptée.

Ces documents stratégiques (ci-joints) ont posé les jalons du développement durable du transport aérien sur le Continent, qu'il s'agisse du transport de passagers ou de fret. Comme vous vous en souvenez certainement, l'Éthiopie a proposé d'accueillir la **Seconde Réunion de l'OACI sur le Développement du Fret Aérien en Afrique**, à **Addis-Abeba**, durant l'été 2016.

En préparation des réunions de suivi, le Secrétariat de l'OACI a mis au point une plateforme électronique interactive, afin d'assister les États à mettre en œuvre les deux Déclarations. Cette plateforme est dénommée **Système de plan d'action pour les États en matière de transport aérien (SATAPS)**.

L'inscription à cette plateforme peut être effectuée au : <https://portal.icao.int/>.

Nous vous prions de désigner un point de contact principal et un point de contact suppléant, qui auront seuls accès au site sécurisé. Des instructions permettant d'accéder au site et de vous inscrire sur le site sécurisé de l'OACI si nécessaire sont jointes à ce message.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir relire les documents ci-joints et indiquer, pour chacun des domaines concernés, le degré de mise en œuvre des Déclarations par votre État. Merci également d'y ajouter tout document pertinent. Ces informations nous permettront :

- (i) De préparer au mieux les prochaines réunions, à commencer par celle de 2016, en coopération avec les Présidents des premières réunions en concentrant les efforts sur les domaines dans lesquels se font sentir les plus grands besoins d'assistance à la mise en œuvre ;

(ii) Sur le long terme, de bénéficier d'un mécanisme permanent de suivre et mettre en œuvre des plans d'actions dans le domaine de la réglementation économique du transport aérien.

Nous vous remercions de votre coopération et vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir votre réponse sur le site internet d'ici le 15 décembre au plus tard.

Le Togo porte à votre aimable attention qu'il a déjà désigné les deux personnes pour les points de contact :

- 1- Monsieur PELENGUEI Magnouréwa, Directeur du transport aérien, point de contact principal et,
- 2- Madame MEDEZI Magnim, juriste à la Direction du transport aérien, point de contact suppléant.

Nous sommes évidemment à votre entière disposition pour répondre à toute question qu'appellerait de votre part la présente.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les directeurs généraux, les assurances de nos considérations distinguées.





LATTA Dokisime Gnama

Président de la réunion de Lomé (5-7 août 2014)

P.J.:

- Déclaration de Lomé (français et anglais)
- Déclaration d'Antananarivo (français et anglais)
- Instructions pour le site SATAPS

Copies:

- Président du Conseil de l'OACI
- SG OACI
- Directeur Régional de l'OACI
- Directeur transport aérien de l'OACI
- M. Frédéric MALAUD
- SG CAFAC
- DG ANAC MADAGASCAR



AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

N° 1628 /15/ANAC-TOGO/SP

Lomé, le **13 NOV 2015**

**Director General
Of Togo National Civil Aviation Agency**

To

Messrs. Directors General,
Dear Colleagues,

On 7 August 2014, the **Lomé Declaration on the Development of Air Cargo in Africa** was adopted.

On 27 March 2015, the **Antananarivo Declaration on the Sustainable Development of Air Transport in Africa** was adopted.

These strategic documents (attached) set a roadmap for the sustainable development of air transport on the Continent, both passenger and cargo transport. As you also certainly remember, **Ethiopia** has kindly offered to host the **Second ICAO Meeting on the Development of Air Cargo in Africa** in **Addis Ababa**, during the summer of **2016**.

In preparation for such follow-up meetings, the ICAO Secretariat has developed an interactive electronic platform to assist States in implementing the two Declarations. This platform is called **State Air Transport Action Plan System (SATAPS)**.

Registration to this platform can be completed at: <https://portal.icao.int/>.

Please designate one main focal point and one alternate focal point, who will have sole access to the secure portal. Instructions to access the website - and to register on the ICAO secure portal if necessary - are attached to this message.

We would like to ask you to kindly review the documents attached, and provide, for each area, the status of completion of the Declarations by your State. Please upload relevant documents as well.

This information will allow:

- (i) More efficient preparation of the 2016 meeting, in cooperation with the Chairman of the 2014 Meeting - by focusing efforts on areas that are most in need of assistance for implementation ;

- (ii) In the long-run, to benefit from a mechanism to monitor and facilitate the implementation of action plans in the air transport economic regulation field.

Thank you very much for your cooperation. We are looking forward to receiving your feedback on the website, by 15 December at the latest.

I want to cordially inform you that Togo has designated two focal points here after:

1. MR. PELENGUEI Magnouréwa, Director of air transportation, main focal point and
2. Mrs. MEDEZI Magnim, legal person at the directorate of air transportation, alternate focal point.

We are of course available to answer any query you may have on the foregoing.

Best Regards,



LATTA Dokisime Gnama

Chairman of the meeting in Lomé (5-7 August 2014)

Encl.

- TOGO Report Final (English -French)
- Final Madagascar Declaration (English – French)
- SATAPS Instructions

Copied:

- Président du Conseil de l'OACI
- SG OACI
- Directeur Régional de l'OACI
- Directeur transport aérien de l'OACI
- M. Frédéric MALAUD
- SG CAFAC
- DG ANAC MADAGASCAR